

Réunions d'automne

Nouvelle formule à venir

Assemblées générales annuelles – reportées

Afin de se conformer aux mesures de santé publique et visant à limiter la propagation du virus de la COVID-19, la direction a décidé de reporter les Assemblées générales annuelles 2020 du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Cette décision est toujours maintenue et le Syndicat reste à l'affût afin de choisir le moment opportun pour tenir les assemblées générales annuelles (AGA) lorsque la situation le permettra.

Réunions de consultation et d'information d'automne – nouvelle formule à venir

Dans les mêmes circonstances, il ne serait pas très sage d'organiser des rencontres de propriétaires en grand nombre cet automne. Les membres du conseil d'administration travaillent très fort afin de vous proposer une nouvelle formule rassembleuse. Des projets de systèmes de gestion et de diffusion en ligne ou en formule mixte sont à l'étude.

Une chose est certaine, cette situation hors de l'ordinaire oblige le Syndicat à prendre un virage virtuel beaucoup plus rapide que prévu. Depuis le début du confinement, les moyens électroniques sont de plus en plus utilisés pour vous transmettre de l'information pertinente. **Plus que jamais, il est important de recueillir vos coordonnées électroniques afin de ne rien manquer : site Web ou courrier électronique spfrq@upa.qc.ca. De plus, aimez et partagez la page Facebook du Syndicat @spfrq.**

Activités de formation – à déterminer

Ici aussi, une nouvelle façon de faire doit être développée afin de respecter les mesures sanitaires édictées par le gouvernement. Certaines formations seront offertes en ligne plus tard en saison. En attendant, vous pouvez toujours signifier votre intérêt pour les formations et vous préinscrire auprès du secrétariat du service forestier au 418 872-0770, poste 240 ou par courriel à spfrq@upa.qc.ca.

Récolte de bois et vente de droit de coupe

Modèle de contrat disponible sur le Web

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) a réalisé un modèle de contrat de récolte de bois et de vente de droit de coupe entre le propriétaire et l'entrepreneur forestier. Vous pouvez télécharger le document aux couleurs du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec au www.spfrq.qc.ca dans la section **Mes services / Documents utiles**.

Ce contrat vise à encadrer les transactions d'affaires entre les deux parties. Avoir recours à un entrepreneur forestier est une solution pratique pour celui ou celle qui ne dispose pas du temps, de l'expertise ou de l'équipement nécessaire pour effectuer la récolte de bois sur sa pro-

priété. Un contrat précise les obligations de chacune des parties, ce qui permet de réduire le risque de conflit ou de faciliter son règlement.



Contingents 2020 et 2021

Formulaire de demande

Le nouveau règlement du Syndicat sur le contingentement est actuellement en processus d'acceptation à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les derniers contingents émis étaient valides jusqu'à la fin du mois d'août 2020.

Un formulaire de demande de contingent vous a été envoyé avec un peu de retard en raison de la COVID-19 et de négociations un peu plus longues que prévu avec certaines usines.

Une erreur s'est malheureusement glissée sur certains formulaires indiquant qu'un droit de coupe a été vendu et que la superficie forestière a été réduite. Ne tenez pas compte de ce message svp, c'est une anomalie d'impression.

La nouvelle demande de contingent couvre deux périodes, de septembre à décembre 2020 et de janvier à mars 2021. Veuillez inscrire les voyages que vous prévoyez produire à la période de votre choix. Vous devez retourner au Syndicat vos formulaires complétés pour le **18 septembre 2020**. Le Syndicat fera tout en son possible pour vous retourner vos réponses de contingents vers le 15 octobre 2020. Entre-temps, n'hésitez pas à déclarer vos inventaires !

Domtar

Le Syndicat a conclu une nouvelle entente avec la compagnie Domtar pour le feuillu mélangé et les peupliers en multilongueur. Le contrat a débuté le 1^{er} août 2020 et se terminera le 30 avril 2022. Les livraisons de résineux sont suspendues jusqu'à la signature d'une nouvelle entente pour ce groupe d'essence en particulier.

Avec votre formulaire de demande de contingent, le Syndicat vous a fait parvenir une description sommaire de la production de bois en multilon-

gueur. Vous devez contacter votre transporteur pour qu'il convienne avec vous de la **longueur des billes à produire selon ses équipements**.

D'autres informations concernant cette nouvelle production seront également envoyées par courrier électronique d'où l'importance de transmettre votre adresse courriel au secrétariat du Syndicat !

Bois Carthage

Le Syndicat prévoit signer une entente avec cette usine pour le feuillu mélangé, mais le marché américain est très volatil. Concernant le feuillu dur, une entente est en négociation actuellement pour les producteurs du sud de Bellechasse uniquement. En raison de la faiblesse des prix, le Syndicat ne peut offrir ce marché aux autres secteurs.

Transfobec (Résineux Portneuf)

Les propriétaires de Portneuf peuvent demander des volumes pour ce marché, mais l'usine a déjà annoncé qu'elle limiterait les réceptions de pin blanc.

Rappel : Droit de produire

N'oubliez pas de toujours demander vos contingents et vos spécifications par essence avant de commencer votre récolte. Ces démarches peuvent vous éviter de bien mauvaises surprises.

Vous n'avez pas reçu de formulaire de demande de contingent

Veuillez aviser le plus rapidement possible le secrétariat du Syndicat afin que l'on puisse vous en faire parvenir un. De même, si vous désirez obtenir ou augmenter un quota de production : 418 872-0770, poste 240 ou par courriel à spfrq@quebec.upa.qc.ca.

Domtar à Windsor

Une nouvelle entente

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec a conclu une nouvelle entente avec la compagnie Domtar pour 40 000 tonnes métriques anhydres de feuillu mélangés et 20 000 tonnes métriques anhydres de peupliers.

L'entente permet de hausser le prix provisoire à 70 \$ par tonne métrique anhydre pour le feuillu dur dans Lotbinière, Mégantic et L'Érable-Bécancour et à 68 \$ par tonne métrique pour les autres secteurs. Les prix provisoires pour les peupliers sont respectivement de 65 \$ et 63 \$ par tonne métrique anhydre.

De plus, le bois acheté par l'usine de Domtar est maintenant en multilongueur, ce qui devrait permettre des économies lors des opérations de récolte, de débardage et de transport.

Au moment d'écrire ces lignes, la négociation du contrat pour les résineux doit débuter sous peu.

Si ce marché vous intéresse, vous devez obtenir un contingent de production, voir l'article ci-dessus pour faire votre demande.

Record de prix pour le bois d'œuvre

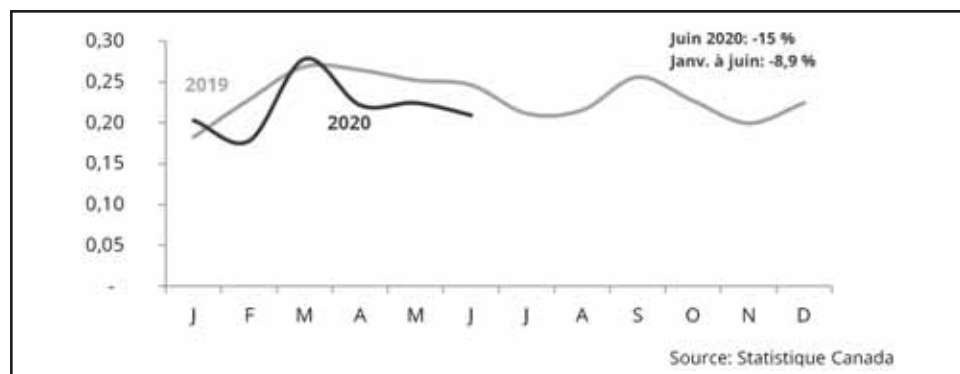
Article publié le 20 août 2020 par Vincent Bouvet, B. A. économiste forestier à la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Le bois d'œuvre est l'une des matières premières qui ont connu la plus grande progression de prix depuis le début de la crise de la COVID-19. L'indice de prix du bois d'œuvre Random Lengths a progressé de 103 % au cours de la dernière année, pour atteindre 698 \$ US/MPMP dernièrement. Converti en dollars canadiens, cet indice atteint dorénavant un record à près de 950 \$ CA/MPMP. Cet accroissement est aussi rapide que surprenant. Une compression de l'offre trop importante, jumelée à une demande plus vigoureuse que prévu, ont occasionné cette hausse aussi subite qu'inattendue.

La demande est plus robuste qu'anticipée

La robustesse du marché immobilier américain et canadien a déjoué toutes les prédictions des économistes. Les mises en chantier en juin au Canada et aux États-Unis ont atteint leur niveau d'avant COVID-19. Cette situation inattendue est survenue au même moment où la demande de bois d'œuvre en provenance du secteur de la rénovation s'est fortement accrue. Aux États-Unis, l'indice de confiance de la National Association of Home Builders (NAHB) sur les rénovations résidentielles a fortement augmenté, passant de 48 à 73 points entre le premier et le deuxième trimestre de 2020. En effet, bon nombre de particuliers ont profité du confinement pour procéder à la rénovation de leurs propriétés. La reprise du marché de la construction, conjuguée au dynamisme du secteur de la rénovation, ont donc occasionné une pression sur la chaîne d'approvisionnement.

Les données sur les exportations québécoises de bois d'œuvre vers les États-Unis illustrent cette tendance. Bien que l'activité économique ait chuté de 33 % aux États-Unis au cours du deuxième trimestre en raison de cette crise d'une ampleur disproportionnée, la diminution des exportations québécoises de bois d'œuvre ne fut pas aussi abrupte (-14 %). Les baisses depuis avril furent notables, mais nettement inférieures à la décroissance économique correspondante. C'est surprenant, car historiquement, la demande de bois d'œuvre est intimement corrélée à l'activité économique.



Exportations mensuelles de bois d'œuvre du Québec vers les États-Unis (en G PMP)

La contraction de l'offre a été excessive

À la suite du déclenchement de la crise sanitaire vers la mi-mars, les entreprises manufacturières de bois d'œuvre ont rapidement réagi à la menace en réduisant agressivement leur capacité de production. Ce fut notamment le cas en Colombie-Britannique où des leaders du secteur comme West Fraser et Canfor ont annoncé au début du mois d'avril une réduction drastique de leurs acti-

vités (jusqu'à 60 % de leur capacité de production). La raréfaction du bois d'œuvre sur le marché nord-américain est en grande partie attribuable aux arrêts de production dans cette région, au bénéfice des autres régions forestières qui ont profité d'une concurrence moins féroce.

La vague de fermetures ou les arrêts temporaires des scieurs a fortement réduit la quantité de bois d'œuvre disponible dans la chaîne d'approvisionnement. Parallèlement, les distributeurs de bois d'œuvre ont fortement diminué leurs inventaires afin d'accroître leurs liquidités en vue d'une crise économique. Ces facteurs ont contribué à minimiser la disponibilité du bois d'œuvre dans la chaîne d'approvisionnement.

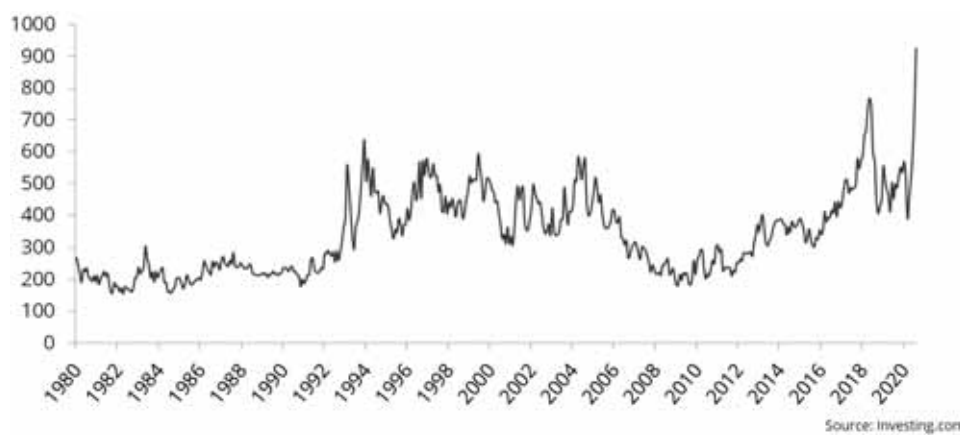
La course pour garantir des volumes pousse les prix vers des sommets

Contrairement aux attentes des scieurs, la consommation de bois d'œuvre en Amérique du Nord a été plus forte que prévu. Ceci s'est traduit par une forte pression sur la chaîne d'approvisionnement, occasionnant une hausse fulgurante des prix du bois d'œuvre.

La montée en flèche du prix du bois d'œuvre ressemble à plusieurs égards au rallye de 2018 lorsque le prix avait fracassé tous les records. En effet, les deux ralliements ont été causés par la conjugaison d'une meilleure demande qu'anticipée et une contraction subite de l'offre. En 2018, des feux de forêt et des problèmes de transport ferroviaire limitaient subitement l'offre, alors que cette année, ce fut plutôt une crise sanitaire à l'origine de cette contraction. Cette fois-ci, la dynamique des prix a été caractérisée par une hausse encore plus soudaine. En effet, il faut remonter à 1993 pour obtenir une hausse d'une ampleur similaire sur une si courte période. La course pour garantir des volumes de bois d'œuvre a poussé les prix vers des sommets.

À court terme, les contraintes sanitaires limiteront la capacité de production de bois d'œuvre à l'échelle de l'Amérique du Nord. Toutefois, ce déséquilibre entre l'offre et la demande devrait être de courte durée puisque la capacité de production nord-américaine surpasse nettement la demande. Le prix du bois d'œuvre devrait fléchir à mesure que les scieurs trouvent le moyen de reprendre

leurs opérations normales ou que les dommages économiques causés par l'épidémie ne viennent ralentir le marché immobilier. Qui plus est, le prix du bois d'œuvre pourrait diminuer en novembre prochain lorsque le gouvernement américain abaissera les tarifs douaniers sur le bois d'œuvre canadien. Malgré une baisse anticipée du prix, ce dernier devrait demeurer intéressant d'un point de vue historique. Par conséquent, les marges des scieurs devraient demeurer plus que favorables.



Prix moyen mensuel du bois d'œuvre (contrat à terme de l'indice Random Lengths en \$ CA/MPMP)

Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

AVIS TRÈS IMPORTANT : La situation actuelle qui prévaut avec la COVID-19 peut en tout temps occasionner des changements avec de très courts avis de la part des acheteurs.

RAPPEL : Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez, en tout temps, contacter le Syndicat avant d'entreprendre une production afin d'obtenir une autorisation de produire. Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé.

Domtar (Windsor)

- Une nouvelle entente est conclue avec Domtar pour le feuillu dur et les peupliers. Les pourparlers sont en cours pour un nouveau contrat pour le groupe résineux.
- La compagnie Domtar n'accepte pas de résineux jusqu'à la signature d'un nouveau contrat.
- Nouveauté, la production du tremble et du feuillu mélangés doit être en multilongueur.
- Les emplacements doivent avoir une longueur déterminée dans lesquels on peut retrouver des bois plus courts. Le bois peut avoir de 6 à 24 pieds de longueur et de 2,5 à 28 pouces de diamètre.
- Veuillez communiquer avec votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur qu'il est en mesure de transporter en fonction de ses équipements.

Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- L'entente actuelle est valide jusqu'au 31 mars 2021.
- De nouveaux contingents seront accordés pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 mars 2021.
- Les livraisons se déroulent normalement.
- Aucune production de résineux pour Arbec ne doit être entreprise.

Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- Des augmentations du prix livré ont permis d'augmenter les prix provisoires pour 2020 de 1,00 \$/TMV pour le bois de 8 pieds et plus de 7,28 \$/m³ app pour le bois de 4 pieds.

- Les livraisons à cette usine doivent être coordonnées par le Syndicat afin de respecter les programmes de livraison.

Transfobec (La Tuque) – Portneuf seulement

- Une entente est prévue jusqu'au 15 novembre 2020.
- Cette entente prévoit la livraison de résineux qualité pâte (sauf sapin, pruche et cèdre).
- Les prochaines livraisons sont prévues à partir d'octobre 2020.
- Ce marché est contingenté, veuillez communiquer avec le Syndicat avant de produire.

Norbord (Chambord)

- Les nouvelles de l'usine ne sont pas prometteuses pour la commercialisation de tremble provenant du territoire du Syndicat à court ou moyen terme.

E.J. Carrier (Sappi Fine Paper)

- La cour de transfert de Sainte-Justine est fermée pour une période indéterminée.
- La cour de transfert de Saint-Hilarion dans Charlevoix est aussi fermée.
- Les livraisons sont dirigées vers Hinckley (Maine) à raison de deux à cinq voyages par semaine.

Bois Carthage

- Une nouvelle entente est en négociation, mais il y a eu une baisse de prix dernièrement.
- Cette entente prévoit très peu de livraisons de feuillu mélangés (qualité Sappi).
- Le marché de feuillu mélangés est accessible aux producteurs de Bellechasse.
- Le marché de feuillu durs 100 % est précaire et les prix sont plus bas qu'en 2019.

Produits forestiers Bob (Saint-Zacharie)

- Suite aux incidents survenus à l'usine de Jay (Maine), les livraisons de résineux pour ce marché sont suspendues.
- Vous ne devez en aucun cas entreprendre de production pour ce marché.
- Si vous avez des volumes en inventaire, veuillez communiquer avec le Syndicat pour voir les autres possibilités de mise en marché.

Analyse des marchés

Une envolée des prix

Le bois de sciage est sur une lancée qui ne semble pas s'essouffler. En effet, le Pribec est à plus de 1 000 \$/MPMP, un bond de près de 400 \$/MPMP depuis le 1^{er} juin 2020. Les raisons se multiplient pour expliquer la flambée des prix du bois de sciage.

Les fermetures d'usines de sciage pendant plusieurs semaines, une reprise des opérations ralenties par le manque de main-d'œuvre, des talents de menuisier qui se développent chez des travailleurs confinés et voilà la recette parfaite pour diminuer les inventaires des cours à bois. Viennent ensuite des directeurs de cours à bois inquiets de ne pas suffire à la demande qui s'envole pendant que l'offre peine à suivre la cadence.

C'est imagé, mais c'est en fait ce qui s'est réellement passé. Les propriétaires forestiers ont répondu à l'appel, en effet, les livraisons de bois de sciage sont 18 % supérieures à celles de l'année dernière pour le territoire du Syndicat.

Cependant, les prix payés aux producteurs ne s'envolent pas aussi haut et aussi vite. Quelques scieurs commencent à hausser leurs prix. Ce décalage s'explique par le fait que les compagnies vident les inventaires, se refont un porte-

feuille afin de prévoir les investissements qui ont été mis en veilleuse plusieurs années.

Les producteurs commencent à percevoir des prix intéressants pour leur bois à condition de le livrer vite surtout si le paiement est à la tonne verte. Espérons que la prochaine vague de la COVID-19 ne viendra pas perturber trop vite cette lancée.

De plus, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient de donner raison au Canada face aux États-Unis. Donc, les taxes à l'exportation devraient baisser et du même coup le NAHB (National Association of Home Builders) fait des pressions sur le gouvernement américain pour acheter plus de bois afin de suffire à la demande puisque les mises en chantier continuent de progresser.

En même temps, toutes ces scieries génèrent des copeaux, des sciures et des planures qui généralement sont utilisés par les usines de pâtes, papiers et panneaux. La demande de papier est en décroissance et les ventes de cartons sont en légère baisse. Il est souhaité qu'une stabilité s'installe pour un certain temps afin de profiter de prix intéressants pour le sciage, mais en même temps, le marché de la pâte est inquiétant.



Un mal pour un bien

Il me fait plaisir de me joindre à l'équipe du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le personnel de l'équipe a vécu plusieurs changements ces dernières années, je souligne les départs de MM. Jean-Pierre Dansereau, Gaétan Deschênes, Jonathan Beaudoin et Jacques J. Tremblay. Tous ces professionnels ont travaillé avec dévouement pour vous et leur contribution a façonné le présent de l'organisation. Remercions-les.

Pour ma part, je contribuerai au futur. Les défis sont nombreux pour l'organisation et c'est ce qui me stimule. De plus, j'aurai la chance d'être accompagné d'une équipe exceptionnelle.

Je suis reconnaissant envers les administrateurs du Syndicat de me faire confiance en m'offrant l'opportunité de vous servir. Vous ne serez pas déçu et j'aurai le plaisir de vous rencontrer en personne ou virtuellement lors d'éventuelles assemblées.

COVID-19

L'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement du Québec est toujours en vigueur et les mesures de distanciation nous forcent à revoir nos façons de faire. La transition vers les moyens technologiques de communication devient essentielle. À ce sujet, vous constaterez une augmentation des communications du Syndicat par courriels, Facebook et vidéos au cours des prochaines semaines. Ces outils nous permettent de communiquer plus rapidement et efficacement des informations pertinentes avec vous. N'hésitez donc pas à transmettre votre adresse courriel au Syndicat afin d'être mieux informé et de vous abonner à la page Facebook.

Révision du régime forestier ?

Les propriétaires forestiers ont appris par les médias que M. Legault souhaite revoir le régime forestier en forêt publique dès cet automne afin de permettre plus de prévisibilité pour les entreprises. C'est approprié de revoir le régime dans le but de l'améliorer, bien entendu !

La prévisibilité est la clé pour de nombreuses entreprises, autant en forêt publique que privée. Il faudra donc s'assurer que la prévisibilité d'un ne nuise pas à l'autre.

C'est évident que les propriétaires forestiers et les représentants de la forêt privée doivent s'immerger dans cette révision, car elle pourrait

avoir des impacts significatifs sur la mobilisation de leur bois à l'industrie forestière du Québec.

Prix du bois d'œuvre

Cela étant dit, vous observez depuis le début de l'été des hausses de prix pour le bois d'œuvre qui rendent jaloux l'ensemble des autres producteurs et transformateurs de matières premières, une augmentation de plus de 100 % selon l'indice de marché PRIBEC par rapport à l'année dernière. Vous pouvez être fiers de produire cette matière

« Vous pouvez être fiers de produire cette matière renouvelable et n'hésitez surtout pas à demander de meilleures conditions aux scieries. »

renouvelable et n'hésitez surtout pas à demander de meilleures conditions aux scieries.

À toutes les étapes de sa transformation, le bois prend de la valeur. C'est évident, mais peu importe le chemin qu'il prend pour arriver au consommateur, il provient à la source d'une

histoire de plusieurs décennies chez un propriétaire ou des milliers.

Malheureusement, cette histoire et les investissements réalisés sont souvent oubliés au moment d'établir la part du propriétaire. Chaque intervenant est rémunéré à sa façon et le propriétaire obtient ce qu'il reste. C'est la triste réalité !

Cependant, les propriétaires forestiers doivent maintenir une part suffisante pour susciter l'intérêt dans la production et les investissements en aménagement. Avec l'envolée récente des prix pour le bois d'œuvre résineux, il est logiquement raisonnable de s'attendre à des hausses de prix pour le bois rond de la part des acheteurs.

Enfin, je tenais à vous rappeler que 71 % du bois mis en marché en 2019 par les propriétaires forestiers de la région de Québec est du sapin-épinettes de qualité sciage. Le principal produit atteint des prix records sur les marchés actuellement, alors ne vous surprenez pas d'en entendre parler.

Au plaisir de faire votre connaissance !

Vincent Lévesque, ing. f.
Directeur général



Nous y arriverons

La COVID-19 est toujours là. Nous avons toutefois, collectivement, appris à vivre avec elle. Bien que le virus n'ait pas été invité, l'ensemble de la société, sauf exception, s'est adaptée à la distanciation sociale, au port du masque et au lavage des mains. Cette capacité d'adaptation de notre société est remarquable et nous devons en être fiers.

Il faut comprendre de cette expérience que malgré les défis qui se dressent devant nous, ensemble, nous les surmonterons et nous nous adapterons. Et comme le slogan populaire le dit : ça va bien aller !

Création d'une catégorie d'immeuble pour les propriétés forestières aménagées

Ces propos m'amènent à vous parler de la création d'une catégorie d'immeuble dans la Loi sur la fiscalité municipale pour les propriétés forestières aménagées, c'est-à-dire les propriétés qui auront un plan d'aménagement forestier valide. Il s'agit d'une reconnaissance majeure que les producteurs revendiquent depuis plus de 40 ans.

Les municipalités auront l'obligation de créer cette catégorie d'immeuble, mais le niveau de taxation différent par rapport aux propriétés forestières non aménagées ne sera pas obligatoire. Les propriétaires forestiers devront s'impliquer et revendiquer auprès de leur municipalité une taxation spécifique sur la base de leurs contributions au développement économique régional, à la protection des milieux humides et hydriques, à la protection des habitats fauniques, à la protection et la mise en valeur du couvert forestier... Bref, les raisons sont nombreuses pour reconnaître l'apport des propriétaires forestiers à la qualité de vie des citoyens dans une municipalité donnée.

La création d'un immeuble pour les propriétés forestières aménagées est également un outil puissant pour les municipalités qui souhaitent contribuer au développement économique de leur région. Sur leur territoire respectif, une municipalité pourra, avec la diminution du niveau de taxation de cette nouvelle catégorie d'immeuble, stimuler la sylviculture et les retombées économiques locales à l'intérieur d'un cadre favorisant les saines pratiques, soit le plan d'aménagement forestier.

Nous sommes conscients que les municipalités réduiront difficilement leurs revenus sans avoir de compensation, mais collectivement, les citoyens pourront revoir le partage de l'assiette

fiscale selon leurs priorités et reconnaître l'apport des propriétaires forestiers.

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et toutes les organisations de producteurs affiliées à la Fédération des producteurs forestiers du Québec vont offrir leur soutien et remettre des outils à l'ensemble des propriétaires forestiers afin qu'ils puissent s'impliquer dans leur municipalité et faire valoir leurs contributions à la société.

« La création d'un immeuble pour les propriétés forestières aménagées est également un outil puissant pour les municipalités qui souhaitent contribuer au développement économique de leur région. »

Domtar

Dans un autre ordre d'idée, c'est avec plaisir que je vous annonce qu'une nouvelle entente est intervenue entre notre Syndicat et la compagnie Domtar pour l'achat de bois multilongueur, et ce, jusqu'au 30 avril 2022. Les échanges avec la compagnie pour le renouvellement de l'entente furent soutenus même s'ils étaient par conférences télé-

phoniques, COVID-19 oblige. Ce fut un contexte particulier pour le comité de négociation mené de main de maître par le porte-parole du Syndicat M. Gaétan Deschênes, ing. f.

Le multilongueur se caractérise par les dimensions des billes acceptées par l'usine qui varient d'une longueur de 6 à 24 pieds et d'un diamètre de 2,5 à 28 pouces sous-écorce. Vous pourrez prendre connaissance de ces spécifications plus en détail lors de la réception de vos contingents cet automne.

En somme, cette entente est significative pour les propriétaires forestiers de la région de Québec. Elle confirme la poursuite d'un véritable partenariat avec la compagnie. Espérons que les arrêts récents de la réception du bois chez Domtar ne nuiront pas au respect de nos engagements communs.

Merci de votre écoute et bonne production !

Gaétan Boudreault,
Président

Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Nomination de M. Vincent Lévesque à la direction

Les membres du conseil d'administration du SPFRQ ont le plaisir d'annoncer la nomination du nouveau directeur général du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec et du secrétaire général du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. M. Vincent Lévesque.

Le 6 juillet dernier, M. Lévesque a succédé à M. Jacques J. Tremblay qui a quitté pour une retraite bien méritée. M. Lévesque est ingénieur

forestier, il a obtenu son diplôme de l'Université Laval en 2013. Avant son entrée en poste, il œuvrait comme directeur général au Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud depuis plus de cinq ans. Préalablement, il a débuté sa carrière comme conseiller forestier dans la région de Montérégie et de Lanaudière. C'est donc une belle continuité pour M. Lévesque qui dispose d'une bonne connaissance du milieu de la forêt privée et de la mise en marché des bois. Le meilleur des succès lui est souhaité au sein de l'équipe du Syndicat !



La page Facebook du Syndicat est un moyen rapide et simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de la région. Tapez @ spfrq dans le moteur de recherche sur le Web afin d'aimer et suivre le Syndicat.

Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 4 septembre 2020 » Pour voir les dernières mises à jour : www.prixbois.ca

NOTES IMPORTANTES

1- **Une entente de mise en marché**: Chaque producteur a la responsabilité de conclure une entente de mise en marché avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait toujours être conclue avant d'entreprendre la production. Elle devrait prévoir un minimum de conditions de vente: le prix, les normes de production, le volume et les conditions de transport.

2- **Le prix**: Le prix payé peut varier en fonction de la qualité du bois. Il est souvent supérieur aux prix affichés dans les tableaux qui suivent. Sauf indication contraire, les prix affichés sont des prix payés à l'usine.

3- **Les normes de production**: Vous devez contacter chaque acheteur pour connaître ses exigences particulières. Le non-respect des normes de production peut entraîner une diminution du prix offert ou le refus de chargement. À moins d'un avis contraire, il faut ajouter une surlongueur de 1/2 po par pied aux longueurs indiquées. La surlongueur maximale est de 6 po. Exemples: 8 pi 4 po; 10 pi 5 po; 12 pi 6 po; 14 pi 6 po; 16 pi 6 po

4- **Le volume**: Assurez-vous de pouvoir écouler votre bois avant de le produire. Certaines usines limitent les volumes achetés. Sauf indication contraire, le mesurage en Mpmp est effectué selon la table de cubage Roy.

5- **Le transport**: Certains acheteurs se réservent la responsabilité du transport. D'autres laissent le choix au producteur de s'en occuper. Le prix du transport doit être déduit des prix payés à l'usine. Informez-vous auprès de l'acheteur ou des transporteurs.

6- **Le paiement**: Le paiement est effectué par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le Syndicat offre gratuitement la possibilité de payer le producteur directement par virement bancaire. À compter du 1^{er} janvier 2016, les contributions (prélevés) suivantes seront retenues lors du paiement:

- résineux: 1,43 \$/m³ solide
- feuillus: 1,37 \$/m³ solide

• tremble: 1,04 \$/m³ solide
* Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

7- Bien que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

8- Une tonne métrique pèse 2 204 livres ou 1 000 kilogrammes. Une tonne impériale pèse 2 000 livres.

9- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.
10- FC = Face claire, exemple: 4 FC (4 faces claires)

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame.

La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
GROUPE CRÊTE (CHERTSEY) - Chertsey Geneviève Forget - (819) 852-6224 - (819) 688-3006, ext. 240		
<ul style="list-style-type: none"> • Contactez l'acheteur, Geneviève Forget, avant de produire. • Surlongueur (marge d'éboutage) de 4 po minimum et 6 po minimum selon la longueur • Prix en vigueur du 7 septembre au 27 novembre 2020. • Favorisez des billes de 12 et 16 pieds dans les diamètres de 6 pouces et plus. • Favorisez des billes de 8 et 10 pieds dans les diamètres de moins de 6 pouces; éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les diamètres de 7 po et + de diamètre • Pourriture: maximum de 1/3 du diamètre de la découpe • Bois d'hiver: à livrer au plus tard fin juin. • Achat au Mpmp, les camions autochargeurs doivent décharger en empilement, longueurs séparées, fins bouts du même côté et tous égaux coté gros bout. • Achat au Mpmp, les camions sans autochargeurs doivent être chargés avec longueurs séparées par arrime ou 1/2 arrime, fins bouts placés du même côté. 		
Sapin-Épinette	16 pi 6 po 12 pi 6 po 12-16 pi 6 po	Sciage Sciage Sciage
		6 po et + 6 po et + 4 à 5 po
		455 \$/Mpmp 430 \$/Mpmp 365 \$/Mpmp
		4 po et + 86 \$/TMV (A),(C) 86 \$/TMV (B),(C)
	10 pi 6 po 8 pi 6 po	Sciage Sciage
		4 po et + 4 po et +
		275 \$/Corde 220 \$/Corde
(A) 75 % et + d'épinette (B) 75 % et + de sapin (C) Maximum de 10% de bois de 8-10 pi par chargement. Le 8-10 pi doit être séparé du 12-16 pi dans le chargement.		
MOULIN ST-ANDRÉ ENR. Mascouche, Lanaudière M. Mario St-André: (450) 474-2808		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 4 à 6 po. • Maximum de 5% en longueur de 8 pi. • Pas de roulerie. 		
Pruche	10, 12, 14, et 16 pi	10 po et +
		375 \$/Mpmp
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie Alain Bordeleau: (819) 523-2765 #3349		
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquez avec l'acheteur avant la production pour l'approbation et les critères de façonnage. • Essences livrées séparément, les gros bouts tous du même côté • Diamètre au fin bout minimum: 4 po (10 cm). Carie maximum tolérée de 25% du diamètre. • Aucun achat de pin gris. • Billots: 10 pi 4 po, 12 pi 5 po, 14 pi 5 po et 16 pi 4 po: acceptés. • Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences. • Aucun chicot ou sec et sain ne sera accepté. 		
Prix usine		
Épinettes	Billots 16 pi 6 po	4 po et +
Sapin	Billots 16 pi 6 po	4 po et +
Épinettes	En longueur	4 po et +
Sapin	En longueur	4 po et +
		75 \$/Tonne métrique verte 71 \$/Tonne métrique verte 71 \$/Tonne métrique verte 65 \$/Tonne métrique verte
SCIERIE P.S.E. INC. Saint-Ubalde, Portneuf Pierrot Savard: (418) 277-2983		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 5 pouces. • Bois de 8 pi (de 4 à 7 po de diamètre) empilé séparément. Volume minimal de deux cordes.* • Billes de moins de 9 cm (3,5 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées. • Billes de moins de 99 po de longueur sont payées à 90 % des prix. • Pruche et mélèze, prendre entente avant la coupe. 		
Sapin et épinettes	12 pi et 16 pi 12 pi et 16 pi 8, 10 et 14 pi 10 pi 5 po 10 pi 5 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	11 po et + 5 à 10 po 5 po et + 6 po et + 5 po et + 4 po et + 6 po et + 5 po et + 4 po et +
		400 \$/Mpmp 320 \$/Mpmp 320 \$/Mpmp 330 \$/Corde 10 pi 310 \$/Corde 10 pi 275 \$/Corde 10 pi 255 \$/Corde 8 pi 245 \$/Corde 8 pi 225 \$/Corde 8 pi
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh: (418) 268-3833		
Sapin et épinettes	8 et 12 pi	6 po et +
Pin blanc	No 1: 12 et 16 pi (billes de pied) No 2: 12 et 16 pi (billes) No 3: 8, 10, 12 et 16 pi (billes)	14 po et + 10 po et + 8 po et +
Pins très nouveaux	8, 10, 12 et 16 pi	8 po et +
Mélèze et pruche	8, 12 et 16 pi 8, 12 et 16 pi	10 po et + 7, 8, 9 po
Cèdre	8 à 12 pi	6 po et +
		300 \$/Mpmp 500 \$/Mpmp 400 \$/Mpmp 300 \$/Mpmp 200 \$/Mpmp 250 \$/Mpmp 175 \$/Mpmp 200 \$/Mpmp
ÉLOI MOISAN INC. Saint-Gilbert, Portneuf François ou Olivier: (418) 268-3232, 1 888 968-3232		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur obligatoire de 6 po. Longueur paire seulement. • Pin blanc: noeud sain 3 po max., noeud noir 2 po max., qualité palette rejeté. 		
Sapin et épinettes	12 pi et + 10 pi et + 8 pi et +	8 po et + 5 à 7 po 6 à 7 po
		350 \$/Mpmp 250 \$/Mpmp 150 \$/Mpmp

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Pruche	16 pi 12 et 14 pi 8 pi et +	10 po et + 10 po et + 8 et 9 po
		350 \$/Mpmp 285 \$/Mpmp 200 \$/Mpmp
Pin gris	12, 14 et 16 pi 10 à 16 pi	8 po et + 6 à 7 po
		350 \$/Mpmp 250 \$/Mpmp
Pin rouge	10 pi et + 10 pi et + 8 pi et +	10 po et + 7 à 9 po 7 po et +
		250 \$/Mpmp 200 \$/Mpmp 150 \$/Mpmp
Mélèze	16 pi 12 et 14 pi 10 pi et + 8 pi	8 po et + 8 po et + 6 po et + 7 po et +
		375 \$/Mpmp 300 \$/Mpmp 225 \$/Mpmp 200 \$/Mpmp
Cèdre	10 à 16 pi 8 pi et +	10 po et + 8 et 9 po
		250 \$/Mpmp 150 \$/Mpmp
SCIERIE DION ET FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
• Bois sain, sans coloration, ni carie.		
Épinette de Norvège		
Pin gris (Mpmp) sapin (Mpmp) épinettes (Mpmp)		
12 et 16 pi 12 pi 16 pi 12 pi 16 pi		
Sapin, épinettes et pin gris	12 et 16 pi 12 po et + 12 et 16 pi 10 à 11 po 12 et 16 pi 7 à 9 po 12 et 16 pi 5 à 6 po et +	420 \$ 395 \$ 360 \$ 320 \$
		450 \$ 475 \$ 475 \$ 500 \$/Mpmp 425 \$ 450 \$ 450 \$ 475 \$/Mpmp 390 \$ 415 \$ 415 \$ 440 \$/Mpmp 350 \$ 375 \$ 375 \$ 400 \$/Mpmp
Pin gris épinettes		
Moins de 50% 50 à 90% Plus que 90%		
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur	60 \$/TMV 65 \$/TMV 70 \$/TMV 75 \$/T. M. V.
<ul style="list-style-type: none"> • Doit contenir une bille de 12 pi 6 po. • Diamètre fin bout minimum 4 po. • Diamètre à la souche minimum 7 po. 		
Sapin et épinettes	8 pi 4 po 9 pi 4 po 10 pi 4 po	4 po et + 4 po et + 4 po et +
		210 \$/Corde 8 pi 240 \$/Corde 9 pi 270 \$/Corde 10 pi
• Si plus d'un arrime: 45\$/T. M. V.		
ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE , Rivière-à-Pierre, Portneuf Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210		
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec l'acheteur avant de produire et livrer. • Reprise des achats prévue pour le début de septembre 2020. • Carie: 20% du diamètre maximum. • Noeuds sains (Noeuds rouge max. 3 po, noeuds noir max. 1-1/2 po). • Billes droites seulement. Billes mortes, fourches et/ou courbe excessive seront refusées. • Mesurage selon la Table de Roy. • Pour le bois de palette, 5% max. de palette nouveaux. 		
Pin blanc	12, 14, 16 pi 6 po 12, 14, 16 pi 6 po 12, 14, 16 pi 6 po 10, 12 pi 6 po 10, 12 pi 6 po	Sciage/4FC Sciage/4FC Sciage/2FC Sciage/2FC Sciage
		12 po et + 8 à 11 po 12 po et + 8 à 11 po 8 po et +
		490 \$/Mpmp ^A 450 \$/Mpmp ^A 375 \$/Mpmp ^B 320 \$/Mpmp ^B 240 \$/Mpmp ^C
Pin rouge	10, 12, 16 pi 6 po	Sciage
		8 po et +
		340 \$/Mpmp
(A) Prioriser longueurs 12 et 16 pieds (14 pieds pour récupérer). (B) Bille 2FC - Sciage noeuds rouge. (C) Palette: 5% maximum Palette-Nouveaux.		
SCIERIE BLOUIN INC. Saint-Jean Île d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin: (418) 829-3483		
Prix usine		
Pin blanc	12 et 16 pi 8 et 12 pi	14 po et +/4FC 8 po et +
		675 \$/Mpmp 500 \$/Mpmp
Pruche	16 pi 12 pi 8 et 10 pi	10 po et + 8 po et + 8 po et +
		330 \$/Mpmp 290 \$/Mpmp 230 \$/Mpmp
GROUPE LABEL (SAINT-HILARION) Saint-Hilarion, Charlevoix Mario Harvey: (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374		
<ul style="list-style-type: none"> • Essences livrées séparément. • Moyenne évaluée par logiciel photo sur échantillonnage aléatoire. 		
Moy. supérieure à:		
Épinettes	9 ou 10 pi 4 po 9 ou 10 pi 4 po	4 po et + 4 à 7 po
		6,5 po 5 po 36,55 \$/mca (1) (4) 34,48 \$/mca (2) (4)
Sapin	9 ou 10 pi 4 po 9 ou 10 pi 4 po	4 po et + 4 à 7 po
		6,5 po 5 po 33,79 \$/mca (1) (3) (4) 31,72 \$/mca (1) (4)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po
		28 \$/mca (1) (4)
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et +
		68 \$/m ³ solide net (5)
(1) Tous les billots de l'arbre devront être livrés. (2) Petits billots seulement peuvent être livrés. (3) Dans l'éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 pouces sinon, il peut être refusé. (4) mca: mètre cube apparent. (5) Prix pour transit à Saint-Hilarion.		

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
CÈDRÉCO Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798		
<ul style="list-style-type: none"> Arbre en entier en 8 pieds (aucun démêlage). Possibilité de voyage de retour afin de diminuer les frais de transport. Aucune bille de 4 po acceptée. Pas de fourche, pas de carie et pas de bille courbe. Paiements effectués à chaque lundi. 		
Cèdre	Qualité AA 8 pi 6 po Qualité A 8 pi 6 po Qualité B 8 pi 6 po	max. 5% de réduction Entre 5 et 10 % de réduction 10 % et + de réduction
		5 po et + 350 \$/Corde 8 pi/80\$ m³ sol 5 po et + 250 \$/Corde 8 pi/58\$ m³ sol 5 po et + 200 \$/Corde 8 pi/47\$ m³ sol
SCIERIE FRASER INC. Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour: (418) 665-3481		
Prix au chemin		
Sapin, épinettes et pin gris	8 pi 4 po 10, 12 et 16 pi 6 po	5 po et + 5 po et +
Mélèze	12 et 16 pi 6 po	7 po et +
Pin blanc et pin rouge	12 et 16 pi 6 po 8 et 10 pi 6 po	6 po et + 6 po et +
Cèdre	12 pi 6 po 8 pi 6 po	6 po et + 6 po et +
		220 \$/Mppm 51 \$/m³ solide 185 \$/Mppm 350 \$/Mppm 250 \$/Mppm 325 \$/Mppm 325 \$/Mppm
BOISACO INC. Sacré-Coeur, Côte-Nord Bruno Bouchard: (418) 236-4633, poste 2240		
<ul style="list-style-type: none"> Pin gris maximum de 10% du volume total livré. 		
Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm) 16 pi 6 po (503 cm) 9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré 9 pi 5 po (287 cm) Excédant de 35%	12 cm et + (DFB) au fin bout 12 cm et + (DFB) au fin bout 9 cm et + (DFB) au fin bout 9 cm et + (DFB) au fin bout
		62 \$/m³ solide net 62 \$/m³ solide net 52 \$/m³ solide net 47 \$/m³ solide net
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU Pointe aux Outardes, Côte-Nord Éric Morneau: (418) 589-9229, poste 2285; ericmorneau@resolutefp.com		
<ul style="list-style-type: none"> Prendre entente avec l'acheteur avant de débiter la coupe. Billes ne doivent pas provenir de sources contreversées. Refus des chargements non conformes. Bois frais seulement. Aucun arbre mort ou brûlé et aucun arbre de champs. Billes droites, exemptes de fourche. Aucune branches, courbes ou caries > 25%. Diamètre maximum de 46 cm. Épinette doit être séparée du sapin. 		
SCIAGE Prix au chemin		
Sapin et épinettes	5,04 mètre (16 pi 6 po)	10 cm 40 \$/m³ net
RIVE-SUD		
ARMAND DUHAMEL ET FILS INC. Saint-Ignace-de-Standbridge, Montérégie Annie May Guthrie: 1 888 283-8878; (450) 542-1752		
Table internationale		
<ul style="list-style-type: none"> Produire maximum de 16 et de 10 pieds. 		
Pruche	10, 12 et 16 pi 6 po 14 pi 6 po 8 pi 6 po	8 po et + 8 po et + 8 po et +
		400 \$/Mppm 350 \$/Mppm 300 \$/Mppm
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie Robert Lapointe: (819) 832-2746, poste 23		
Prix au chemin		
Pruche et mélèze	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po
SCIERIE TECH INC. (DIVISION RENÉ BERNARD INC.) Lac-Drolet, Estrie Bob Lachance: Cell.: (418) 225-1063		
<ul style="list-style-type: none"> Roulure et bois taché non accepté. Pas de trous de vers. Arrêt des achats de pin rouge pour une période indéterminée. 		
Table internationale 1/4 po		
Pin blanc	Sciage ⁽¹⁾ 12, 14 et 16 pi 6 po Palette ⁽²⁾ 10, 12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et + 8 po
		450 \$/Mppm 350 \$/Mppm
⁽¹⁾ Maximum 1 po noeuds noirs et 3 po noeuds rouges, si non qualité palette, 75% de 16 pi 6 po, 20% de 12 pi 6 po et 5% de 8 et 10 pieds par voyage.		
⁽²⁾ Toutes les billes de 8 et 10 pieds seront classées palette.		
BLANCHETTE ET BLANCHETTE Saint-Gérard, Estrie Mario Jiona: (819) 877-2622, poste 228		
<ul style="list-style-type: none"> Réception du bois du lundi au jeudi, entre 7h à 16h, vendredi, entre 7h à 12h. Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Le chargement qui n'a pas un diamètre moyen de 5 po sera refusé. 		
Sapin et épinettes	AAA 8 pi 4 po AA 8 pi 4 po A 8 pi 4 po	Diam. moy + de 6 po Diam. moy + de 5,5 po Diam. moy + de 5 po
		235 \$/Corde 8 pi 220 \$/Corde 8 pi 175 \$/Corde 8 pi
SCIERIE LAPOINTE & ROY LTÉE Courcelles, Estrie Léopold Lapointe: (418) 483-5777		
<ul style="list-style-type: none"> Bois non conforme sera refusé. Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Longueur maximale acceptée 10 pi 8 po. Préférence pour 9 pieds. Bois croche, trop petit ou d'essences autres refusés. Aucun achat d'épinette de Norvège, de mélèze, ni de pin rouge. 		
Sapin et épinettes	Diamètre moyen 10 pi 4 po 10 pi 4 po 10 pi 4 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po 9 pi 4 po 9 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	6 à 10 po 5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 8 po 5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 8 po 5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 8 po
		345 \$/Corde 10 pi 315 \$/Corde 10 pi 295 \$/Corde 10 pi 280 \$/Corde 10 pi 290 \$/Corde 9 pi 275 \$/Corde 9 pi 260 \$/Corde 9 pi 255 \$/Corde 8 pi 240 \$/Corde 8 pi 225 \$/Corde 8 pi
SCIERIE M. S. BILODEAU , Courcelles, Estrie Martin Bilodeau: (418) 483-5676		
<ul style="list-style-type: none"> Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds. Courbure maximum de 1 pouce. Aucune pourriture, ni fourche rasée. 		
Cèdre	10 et 12 pi 8 pieds 6 pieds	AA A AA A AA A
		6 po et plus 6 po et + 5 po et + 3 po et + 5 po et + 4,5 po et -
		455\$/Mppm 350\$/Mppm 320\$/Corde 8 pi 250\$/Corde 8 pi 185\$/Corde 6 pi 135\$/Corde 6 pi
SCIERIE LAUZÉ INC. Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé: (418) 796-2346		
Prix au chemin Prix usine		
Sapin et épinettes	16 pi 14 pi 12 pi 8 pi	6 po et + 6 po et + 5 po et + 5 po et +
		260 \$/Mppm 250 \$/Mppm 240 \$/Mppm 140 \$/Corde 8 pi
		305 \$/Mppm 295 \$/Mppm 285 \$/Mppm 185 \$/Corde 8 pi

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Mélèze et pruche	16 pi 4 po 12 et 14 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 7 po et + 6 po et +
		225 \$/Mppm 225 \$/Mppm 190 \$/Corde 8 pi
SCIERIE DU CANTON S.E.N.C. Kinnear's Mills, Mégantic Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire: Régis et Jean-Claude Nadeau: (418) 424-3260; Cell.: (418) 335-1660		
Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi 8 pi 8 pi	6 po et + 9 po et + (Bille saine) 5 po et +
		300 à 550 \$/Mppm 450 \$/Mppm 200 à 300 \$/Corde 8 pi
BARDEAUX & CÈDRES ST-HONORÉ INC. Saint-Honoré, Beauce Jean et Rock Carrier: (418) 485-6716		
<ul style="list-style-type: none"> Appelez avant de produire. Billot coupé droit, qualité sciage, sans encoche, pas de bois de champs. Épinette de Norvège acceptée. 		
Sapin et épinette de Norvège	8 pi 6 po	Diam. min. 4,5 à 18 po 215 \$/Corde 8 pi
CARRIER ET BÉGIN INC. Saint-Honoré, Beauce-Sud Marco Lessard: (418) 485-6884; Cell.: (418) 313-6477		
<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux prix pour sapin et épinette payés à la corde, en vigueur à partir du 31 août 2020. Diamètre minimum toutes essences: 6 pouces. Contacteur l'acheteur avant la livraison. Billots de qualité seulement, aucun bois de champs accepté. Les billots doivent être séparés par longueur sur le camion. Tout voyage non conforme sera refusé automatiquement. Aucun achat de pin rouge pour 2020 et 2021. Réception des chargements: du lundi au jeudi de 6 h à 16 h. 		
Épinette de Norvège	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 6 po	Sciage Sciage Sciage
		6 po et + 800 \$/Corde 16 pi 6 po et + 500 \$/Corde 12 pi 6 po et + 320 \$/Corde 10 pi
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 6 po	Sciage Sciage Sciage
		6 po et + 825 \$/Corde 16 pi 6 po et + 560 \$/Corde 12 pi 6 po et + 400 \$/Corde 10 pi
MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC. Saint-Martin, Beauce (418) 382-5987: Sylvie Poulin, poste 101; Serge-Paul Quirion, poste 118; www.mobilierrustique.com		
<ul style="list-style-type: none"> Livraison sur autorisation seulement. Communiquer avec l'acheteur pour la planification de la livraison. Aucune réception de bois les vendredis. Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démêlé selon les diamètres. Bois droit et sain. Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé. Enlevez complètement les fourches (Coupez en haut et en bas de la fourche). Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce. Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture. Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po. Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits. 		
Cèdre	10 et 12 pi 6 po 10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po à la corde 8 pi 6 po à la corde 6 pi 6 po à la corde	4 po et + 4 po et + 5 po et + 4 à 5 po 5 po et +
		450 \$/Mppm (Qualité AA) 350 \$/Mppm (Qualité A) 315 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 170 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)
CLERMOND HAMEL LTÉE Saint-Éphrem, Beauce Marco Guay: (418) 484-2888 Cell.: (418) 222-2347		
<ul style="list-style-type: none"> Liste de prix effective le 10 août 2020. Vous devez obligatoirement livrer les billots pour pouvoir livrer du 12 pieds à la corde. Les prix sont sujets à changement selon le marché et peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité. Aucun achat d'épinette de champs, ni de billots de pin gris et d'épinette de Norvège. Horaire de livraison à compter du lundi 24 août: Du lundi au jeudi, de 7h à 17h. Vendredi: fermé 		
Sapin et épinettes	12 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po	Sciage Sciage Sciage
		6,5 po et + 425 \$/Corde 12 pi 5,5 po et + 410 \$/Corde 12 pi 4,5 po et + 390 \$/Corde 12 pi
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 16 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po	Sciage Sciage Sciage Sciage
		8 po et + 115 \$/T. M. V. 6,5 po et + 95 \$/T. M. V. 8 po et + 100 \$/T. M. V. 6,5 po et + 85 \$/T. M. V.
LES INDUSTRIES PICARD & POULIN INC. Saints-Anges, Beauce Éric Drouin: (418) 253-5456		
Prix usine		
<ul style="list-style-type: none"> Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse. Aucune bille en bas de 5 po acceptée. 		
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 12 pi 8 pi	8 po et + 6 po et + 5 po et - 5 po et +
		420 \$/Mppm 400 \$/Mppm 360 \$/Mppm 240 \$/Corde 8 pi
SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC. Sainte-Marie, Beauce Stéphane Lemay (418) 387-5670		
<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Aucun achat d'épinette de Norvège. Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés. Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces. Aucun bois de champs. Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté. Surlongueur de 4 pouces demandée. Réception de billots: Lundi au jeudi: 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30; vendredi: 6 h 45 à 12 h. 		
Sapin et épinettes	Qualité AAA+ AAA AA ⁽¹⁾	Diamètre moyen 6 1/2 po et + 5 1/2 à 6 1/2 po 5 à 5 1/2 po
		Billes de 8 pieds 280 \$/corde 8 pi Billes de 9 pieds 325 \$/Corde 9 pi 260 \$/corde 8 pi 305 \$/Corde 9 pi 210 \$/corde 8 pi 230 \$/Corde 9 pi
⁽¹⁾ Chargement de 4 à 6 po.		
SCIERIE FORTIN INC. Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin: (418) 882-5663		
<ul style="list-style-type: none"> Cèdre: droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées 		
Cèdre	12 pi 6 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	6 po et + 6 po et + 6 po et +
		500 \$/Mppm 450 \$/Mppm 300 \$/Mppm
LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE Sainte-Aurélie, Beauce Denis Bélanger: (418) 564-1192		
<ul style="list-style-type: none"> Prix payé à la condition d'avoir 50% et + de billes de 16 pieds. Séparez les essences par arrimes sur le camion. 6 po de surlongueur pour tous billots de sciage. 		
Sapin et Épinettes	12 et 16 pi 6 po	6 po et + 75 \$/m³ solide
Épinettes	Pleine-longueur	8 po et + à la souche ⁽²⁾ 73 \$/Tonne impériale verte ⁽¹⁾
Sapin	Pleine-longueur	10 po et + à la souche ⁽²⁾ 63 \$/Tonne impériale verte ⁽¹⁾
⁽¹⁾ Communiquez avec l'acheteur avant de produire.		
⁽²⁾ Diamètre minimum au fin bout 4 po.		

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RENÉ BERNARD INC. , Saint-Zacharie, Beauce Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
<ul style="list-style-type: none"> Roulure et bois taché non accepté. Pas de trous de vers. Pin blanc, coupé en été, devra être livré 1 semaine maximum après la coupe. Arrêt des achats de pin rouge pour une période indéterminée. 		
Table internationale		
Pin blanc	Sciage ⁽¹⁾ 12, 14 et 16 pi 6 po Palette ⁽²⁾ 10, 12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et + 8 po 450 \$/Mmpm 350 \$/Mmpm
⁽¹⁾ Maximum 1 po noeuds noirs et 3 po noeuds rouges, si non qualité palette, 75% de 16 pi 6 po, 20% de 12 pi 6 po et 5% de 8 et 10 pieds par voyage.		
⁽²⁾ Toutes les billes de 8 et 10 pieds seront classées palette.		
LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC. , Saint-Prospère, Beauce Marco Bélanger : (418) 594-6201		
<ul style="list-style-type: none"> Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie. 		
Cèdre (thuya)	8 pi 12 et 16 pi En longueur	8 po (20 cm) et + au fin bout 8 po (20 cm) et + au fin bout 6 po (18 cm) et + au fin bout et 12 po (30 cm) et + à la souche 270 \$/Corde 8 pi 320 \$/Mmpm 70 \$/Tonne impériale verte
BOIS DAAQUAM INC. , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236; cell.: (418) 625-0594		
<ul style="list-style-type: none"> Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 9, et 10 pieds. Aucun achat d'épinette de Norvège. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 et 14 pi 6 po 10 pi 6 po 9 pi 6 po En longueur ⁽¹⁾	5 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et + 4 po et + au fin bout 4 po et + au fin bout 465 \$/Mmpm 440 \$/Mmpm 275 \$/Corde 10 pi 250 \$/Corde 9 pi 79 \$/Tonne imp. verte 69 \$/Tonne imp. verte
⁽¹⁾ Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.		
BARDOBE INC. , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612		
<ul style="list-style-type: none"> Billes non fourchues, ni de bois de champs comportant des noeuds excessifs. 		
Cèdre	8 pi 6 po En longueur	8 po et + sain 12 po et + à la souche 270 \$/Corde de 8 pi. 70 \$/Tonne impériale verte
MATÉRIAUX BLANCHET INC. , Saint-Pamphile, L'Islet (418) 356-3344 : Dave Chouinard, poste 229 et Caroline Dubé, poste 231, cell.: (418) 710-0751		
<ul style="list-style-type: none"> TIV = tonne impériale verte = 2000 lbs Communiquer avec le personnel des achats avant de produire et de livrer. Prix pour produits de qualité, exempts de défauts. Dans le cas contraire des réductions seront appliquées. Veillez respecter les spécifications. Aucun achat d'épinette de Norvège. Aucun achat de sapin-épinettes de 8 pieds. Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7 à 17h; Vendredi, de 7 à 14h. 		
Prix usine		
Épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po En longueur	6 po et + 5 po et + 4 po et + 85 \$/Tonne imp. verte (A)(D) 81 \$/Tonne imp. verte (A)(E) 79 \$/Tonne imp. verte (A)(C)
Sapin	16 pi 6 po 12 pi 6 po En longueur	6 po et + 5 po et + 4 po et + 79 \$/Tonne imp. verte (B)(D) 75 \$/Tonne imp. verte (B)(E) 69 \$/Tonne imp. verte (B)(C)
Sapin et épinette	10 pi 4 po	4 po et + 44 \$/Tonne imp. verte (F)
^(A) 90% et plus d'épinette		
^(B) Si moins de 90% d'épinette		
^(C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie.		
^(D) Essences séparées, 16 pi 6 po avec une tolérance maximale de 25% de 12 pi 6 po.		
^(E) Essences séparées, 12 pi 6 po seule longueur admise.		
^(F) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po.		
BOIS DAAQUAM INC. DIVISION Saint-Pamphile, L'Islet Raymond Laverdière : Cell.: (418) 356-4260		
<ul style="list-style-type: none"> Bois en longueur: diamètre minimum au pied de l'arbre 7 pouces et à la tête 4 pouces. Diamètre 7, 8, 9 pouces, aucune carie. Diamètre 10 pouces et plus, maximum 1/3 carie 		
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 10 pi 9 pi En longueur	6 po et + 6 po et + 4 po et + 4 po et + 4 po et + au fin bout 4 po et + au fin bout 465 \$/Mmpm 440 \$/Mmpm 275 \$/Corde 10 pi 250 \$/Corde 9 pi 79 \$/Tonne imp. verte 69 \$/Tonne imp. verte
Épinettes (75% et +)	En longueur	4 po et + au fin bout 79 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 69 \$/Tonne imp. verte
Épinette de Norvège	10 pi	8 po et + 400 \$/Corde 10 pi
INDUSTRIES MAIBEC Saint-Pamphile, L'Islet Sylvain Garneau : Cell.: (819) 661-2766		
Cèdre	10 à 16 pi 8 pi 8 po En longueur	9 po et + 9 po et + 5 po et + au fin bout et 12 po et + à la souche 70 \$/Tonne imp. verte 270 \$/Corde 8 pi 70 \$/Tonne imp. verte
BOIS CARGAULT INC. Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099		
<ul style="list-style-type: none"> Billes saines, droites et noeuds bien rasés. 		
Mélèze & épinette de Norvège	8 pi 4 po	6,5 po et + 185 \$/Corde 8 pi
BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC. Sainte-Perpétue, L'Islet Robin Pelletier : Bur.: (418) 356-6573		
<ul style="list-style-type: none"> Contactez l'acheteur avant de livrer. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po	5 po et + 5 po et + 465 \$/Mmpm 440 \$/Mmpm

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
MASKI INC. , Louiseville, Mauricie Normand Yelle : (819) 228-8461, poste 202; Cell.: (819) 609-3020		
<ul style="list-style-type: none"> Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée. Bouleau blanc : aucune trace de vers acceptée. Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po. Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po. 		
Prix usine \$/Mmpm règle internationale		
DÉROULAGE	CLAIR 16 po + /4FC ⁽¹⁾	PRIME 14 po + /4FC ⁽²⁾
	16 po + /3FC	SÉLECT 12 po + /4FC ⁽¹⁾ 13 po + /3FC
Érable à sucre ⁽¹⁾	1050 \$	850 \$
		SCIAGE
		#1 11 po/4FC 12 po/3FC
		#2 10 po + /2FC
		#3 9 po + /2FC 10 po + /1FC
		750 \$
		650 \$
		500 \$

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Merisier	850 \$	750 \$
Chêne rouge	850 \$	775 \$
Érable rouge (plaine)	700 \$	625 \$
	650 \$	550 \$
	600 \$	525 \$
	500 \$	425 \$
	600 \$	500 \$
	500 \$	450 \$
		400 \$
⁽¹⁾ DÉROULAGE : Maximum 1/3 de cœur.		
⁽²⁾ Bille de pied seulement.		
LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE Usines de Shawinigan Michel Nolet : (819) 680-1965		
<ul style="list-style-type: none"> Billes fraîches, arbres sains. Longueur des billes : 9 pi 6 po (faible pourcentage de 8 pi 6 po) Spécifications détaillées sont disponibles sur le site Web et sur demande. 		
Prix au chemin – \$/Mmpm table internationale ou Roy		
	P	N° 1
		N° 2
		N° 3
Bouleau jaune et blanc et érable à sucre	1 100 \$	925 \$
		725 \$
		600 \$
SCIERIE WELSH & FILS INC. , Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh : (418) 268-3833		
Merisier et érable (sciage)	8 et 12 pi 8 et 12 pi 8 et 12 pi	11 po et + /4FC 10 po et + /3FC 10 po et + /2FC 600 \$/Mmpm 425 \$/Mmpm 325 \$/Mmpm
Bois franc (palette)	8 et 12 pi	7 po et + 225 \$/Mmpm
Tremble ⁽¹⁾ (sciage&déroulage)	8 à 12 pi	10 po et + 275 \$/Mmpm
Tremble (palette)	8 à 12 pi	7 po et + 150 \$/Mmpm
⁽¹⁾ Le prix du tremble de qualité supérieure sera majoré.		
ÉLOI MOISAN INC. , Saint-Gilbert, Portneuf. François ou Olivier : (418) 268-3232, 1 888 968-3232		
<ul style="list-style-type: none"> Surlongueur de 6 po. Bois le plus long possible lorsque la tige est droite. 		
Tremble	12 à 16 pi 8 à 10 pi	9 po et + 9 po et + 280 \$/Mmpm 270 \$/Mmpm
SCIERIE DION & FILS INC. , Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell. : (418) 573-1834		
SCIAGE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)		
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	14 po et + /3FC+ 12 et 13 po/3FC+ 10 et 11 po et + /2FC+ 8 et 9 po et + /2FC+ 750 \$/Mmpm 575 \$/Mmpm 425 \$/Mmpm 325 \$/Mmpm
Bouleau blanc	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et + /3FC+ 10 et 11 po et + /2FC+ 8 et 9 po/2FC+ 500 \$/Mmpm 350 \$/Mmpm 275 \$/Mmpm
Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et + /3FC 10 et 11 po et + /2FC+ 8 et 9 po/2FC+ 225 \$/Mmpm 175 \$/Mmpm 150 \$/Mmpm
⁽¹⁾ Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.		
SCIERIE BLOUIN INC. , Saint-Jean Île-d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin : (418) 829-3483		
<ul style="list-style-type: none"> Bois droit seulement. 		
Prix usine		
Merisier et érable à sucre	8 à 12 pi 8 à 12 pi 8 à 12 pi	14 po et + 11 à 13 po 8 à 10 po 575 \$/Mmpm 485 \$/Mmpm 350 \$/Mmpm
Frêne	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 8 à 10 po 550 \$/Mmpm 375 \$/Mmpm
Bouleau et plaine	8 à 12 pi	9 po et + 425 \$/Mmpm
Hêtre	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 9 à 12 po 375 \$/Mmpm 300 \$/Mmpm
Autres bois franc	8 pi 4 po	8 po et + 225 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po	8 po et + 250 \$/Corde 8 pi
SCIERIE FRASER INC. , Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour : (418) 665-3481		
Prix au chemin		
Tremble	8 pi 4 po 10,12 et 16 pi 6 po	5 po et + 6 po et + 130 \$/Corde 8 pi 32 \$/m³ solide
SCIERIE PETIT-SAGUENAY Petit Saguenay, Saguenay Géralde Pelletier : (418) 272-3418, poste 2222		
<ul style="list-style-type: none"> Courbure : flèche de 2 po maximum. Carie molle : -25% du diamètre à un seul bout. 		
Prix usine		
Tremble	10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po	7 po et + 5,5 po et + 50 \$/Tonne métrique verte 48,30 \$/Tonne métrique verte
BERSACO INC. , Les Bergeronnes, Côte-Nord Lucas Deschênes (418) 232-1100 poste 224		
<ul style="list-style-type: none"> Contactez l'acheteur préalablement afin de prendre entente pour la qualité et le transport. Longueur : 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur. Diamètre : Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum : 21 po. Noeuds bien rasés, aucune fourche, aucun arbre mort. Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée. Courbure : 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale. Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté. 		
Secteur BEST ⁽¹⁾		
Bouleau blanc	5,5 po et +	47 \$/m³ solide
Tremble	5,5 po et +	44 \$/m³ solide
⁽¹⁾ Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur, Tadoussac et Longue-Rive		
RIVE-SUD		
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. , East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23		
<ul style="list-style-type: none"> Noeuds bien rasés et pas de pourriture. Préférence pour le 92 po. 		
Prix au chemin		
Bois franc	92 po	6 à 20 po 250 \$/Corde 92 po
Tremble	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po

Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
STELLA-JONES Rivière Rouge Philippe Fredette: (819) 986-8998, poste 1162, (819) 664-0423		
• Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débiter votre production.		
• Possibilité de produire des poteaux de 32 et 37 pieds après entente au préalable avec l'acheteur.		
• Aucune carie, ni pourriture. Aucune section morte sur le tronc. Pas de coude. Courbure légère acceptée.		
Pin gris et pin rouge	62 pi	8 po et + 170 \$/poteau chemin (E)
	57 pi	8 po et + 160 \$/poteau chemin (D)
	52 pi	8 po et + 130 \$/poteau chemin (C)
	47 pi	8 po et + 95 \$/poteau chemin (B)
	42 pi	7 po et + 75 \$/poteau chemin (A)
(A) Circonférence de 39 à 46 po, (B) de 42 à 48 po, (C) de 47 à 53 po, (D) de 48 à 54 po, (E) de 50 à 56 po, à 6 pi de la souche.		
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. La Tuque, Mauricie Éric Boivin: (819) 523-2765 #3229		
• Tiges sélectionnées par l'acheteur, estimation gratuite. Surlongueur de 2 pieds.		
	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout
Pin gris et pin rouge	52 pi	48 po et + 9
	47 pi	44 à 47 po 9
	42 pi	41 à 43 po 8
	42 pi	39 à 40 po 8
	37 pi	35 à 38 po 7
		Diamètre au fin bout (po)
		145 \$/poteau
		115 \$/poteau
		85 \$/poteau
		65 \$/poteau
		50 \$/poteau
LES CONSTRUCTIONS DE BOIS ROND LA CIME INC. Stoneham, Québec François Bourboin: (418) 848-2679		
• Achat d'arbre en longueur seulement. Martelage des tiges en forêt à la charge de l'acheteur.		
• Diamètre minimum hauteur de poitrine (DHP): 12 po		
Pin blanc		600 \$/Mmp
BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC. Sainte Catherine-de-la-Jacques-Cartier Gaétan Couture: (418) 875-0571; Cell.: (418) 455-6540		
Prix usine		
Pin blanc	16 pi	14 po et + 425 \$/Mmp
	10 pi	14 po et + 400 \$/Mmp
	12 à 16 pi	12 po et + 375 \$/Mmp
Pin rouge	16 pi	12 po et + 375 \$/Mmp
	25 à 30 pi	12 po et + 110 \$/Billes

Milieux humides et hydriques

Publication des règlements encadrant les activités en forêt privée

Le 2 septembre dernier, le gouvernement du Québec a annoncé la publication des règlements encadrant les activités réalisées dans les milieux humides et hydriques (cours d'eau). Les producteurs forestiers réalisant des activités dans ces milieux devront se conformer au Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) ainsi qu'au Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS). Ces changements entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) a défendu assidument les intérêts des

propriétaires forestiers tout au long de la rédaction de ces règlements. Malgré cela, les règlements demeurent complexes pour les producteurs forestiers. Il s'agit d'un changement important en forêt privée et il faudra maintenant travailler à bien informer les propriétaires de boisés. Pour ce faire, la FPFQ produira un résumé du règlement validé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'informer les producteurs forestiers.

D'ici là, il vous est possible de consulter le nouveau règlement sur ce lien : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafe/>

Certificat de producteur forestier

Changements dans la procédure d'enregistrement

Le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP) a procédé à des modifications concernant le processus d'enregistrement des propriétaires pour l'obtention du certificat de producteur forestier. Depuis le 10 juillet 2020, la date d'échéance du certificat est maintenant la même que celle du plan d'aménagement forestier, prolongeant ainsi la période de validité maximale de 5 ans à 10 ans. Par conséquent, tous les nouveaux enregistrements ou les renouvellements de certificat de producteur forestier auront la même date d'échéance que le plan d'aménagement forestier.

Les producteurs forestiers détenant déjà un certificat pourront faire une demande pour en modifier la date d'échéance afin qu'elle concorde avec celle de leur plan d'aménagement forestier. Ils devront toutefois payer des frais de modification de dossier de 11,50 \$. Si un producteur forestier détient plusieurs plans d'aménagement forestier, il verra son certificat prolongé jusqu'à la date la plus tardive de ses plans d'aménagement forestier.

Ces changements permettent de simplifier les procédures administratives pour les producteurs forestiers. Toutefois, tous les producteurs forestiers sont tenus d'informer leur bureau d'enregistrement de tout changement pouvant survenir, tel que :

- la désignation cadastrale (numéro du lot) ;

- la superficie enregistrée ;
- l'adhésion ou le retrait d'un organisme de gestion en commun ;
- la date d'expiration du plan d'aménagement forestier ;
- l'unité d'évaluation ;
- le nom du bureau responsable de l'enregistrement.

Des frais de 11,50 \$ sont exigés pour enregistrer ces modifications. Toutefois, il n'y a pas de frais pour un changement d'adresse.

Le certificat de producteur forestier permet aux propriétaires de boisés d'avoir accès aux programmes d'aide gouvernementaux pour la réalisation d'activités de protection et de mise en valeur de la forêt. À partir de janvier 2021, ce certificat permettra de faire reconnaître les lots boisés comme immeubles forestiers dans les rôles d'évaluation foncière. Ceci offre dorénavant aux municipalités la possibilité de moduler le taux de taxation de cette catégorie à l'intérieur d'une fourchette de 66 à 100 % du taux de base afin d'encourager la mise en valeur des forêts. Ce dernier avantage entrera graduellement en vigueur au cours des trois prochaines années à mesure qu'aura lieu la révision des rôles d'évaluation foncière des municipalités.

Fiscalité foncière

Taxer l'effort sylvicole

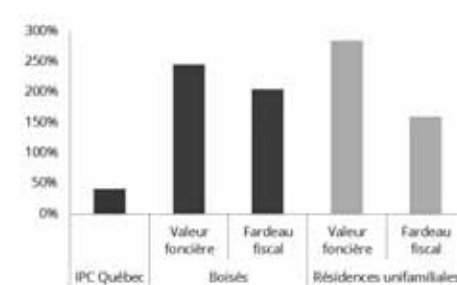
L'accroissement des taxes municipales imposées aux propriétés forestières est une cause d'inquiétude chez les producteurs forestiers. L'analyse des taxes et des valeurs foncières municipales au cours des 20 dernières années met en évidence un transfert du fardeau fiscal municipal vers les producteurs forestiers. La progression des charges fiscales des propriétaires forestiers nuit à la rentabilité des activités de récolte en forêt privée et incidemment, à la mobilisation du bois.

Pour dresser ce constat, la FPFQ a analysé l'évolution de près de 60 000 unités d'évaluation de terrain forestier dans l'ensemble des municipalités du Québec sur une période de 20 ans, à partir du sommaire du rôle d'évaluation foncière tenu par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Il s'agit d'un échantillon très important en regard des 134 000 propriétaires forestiers que l'on retrouve au Québec.

Entre 1999 et 2019, les taxes municipales des terres boisées du Québec (1) ont augmenté en moyenne de 5,7 % par année (2). À titre indicatif, les taxes municipales moyennes payées sur une propriété forestière en 1999 s'élevaient à 191 \$ alors qu'en 2019, elles atteignaient 581 \$ par unité d'évaluation, soit une progression de 204 % en l'espace de deux décennies. Cette progression dépasse largement l'inflation (1,7 % par an).

La figure suivante illustre les hausses relatives des valeurs foncières et des taxes municipales des propriétés boisées du Québec. À titre comparatif, nous avons inclus les hausses pour les immeubles résidentiels de type unifamilial puisque ceux-ci constituent généralement la base de l'assiette foncière municipale. Bien que la croissance de la valeur foncière des résidences unifamiliales ait été supérieure à celle des boisés au cours des 20 dernières années (284 % par rapport à 244 %), celle du fardeau fiscal fut plutôt inversée. En effet, le fardeau fiscal des boisés (+204 %) a augmenté plus rapidement que celui des résidences unifamiliales (+159 %). Il y a donc eu, à l'échelle du Québec, un transfert du fardeau fiscal des municipalités vers les propriétaires forestiers.

Hausse du fardeau fiscal et de la valeur foncière des immeubles résidentiels et forestiers du Québec de 1999 à 2019



L'analyse par région permet de constater que l'ampleur de la problématique diffère d'une région à l'autre. En effet, des régions comme Chaudière-Appalaches, le Témiscamingue et la Mauricie ont connu un transfert du fardeau fiscal important vers les propriétaires forestiers. À la différence, la hausse des taxes sur les boisés et les résidences unifamiliales fut similaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale.

- Excluant les régions de Laval, Montréal, la Montérégie, la Côte-Nord, le nord du Québec et l'Abitibi.
- Croissance annuelle composée.

Une part grandissante des revenus du bois remise aux municipalités

Les taxes municipales réduisent de plus en plus la rentabilité des activités forestières. En effet, la proportion du fardeau fiscal municipal sur les revenus générés par la vente de bois ne cesse de s'accroître au fil des ans puisque le prix du bois rond augmente moins rapidement que les comptes de taxes. En 1999, les charges fiscales municipales représentaient 3,9 % des revenus générés par les activités de récolte du bois. En 2019, cette proportion atteignait plutôt 9,4 %.

Chaque année, le fardeau fiscal gruge une part plus importante des revenus, à l'exception de 2018 où extraordinairement, le prix du bois a crû plus rapidement en raison d'une flambée du prix du bois d'œuvre. Néanmoins, en 2019, cette lourde tendance reprenait son cours.

Comparaison du coût des taxes municipales sur les revenus générés par la production de bois

Année	Taxes municipales moyennes (\$/m ²)	Prix moyen pondéré du bois (\$/m ³)	Proportion des taxes municipales sur le prix moyen pondéré du bois
1999	1,93 \$	49,79 \$	3,9 %
2000	2,04 \$	51,58 \$	4,0 %
2001	2,20 \$	53,15 \$	4,1 %
2002	2,34 \$	54,59 \$	4,3 %
2003	2,52 \$	53,96 \$	4,7 %
2004	2,76 \$	58,14 \$	4,8 %
2005	2,99 \$	60,78 \$	4,9 %
2006	3,25 \$	59,92 \$	5,4 %
2007	3,42 \$	57,05 \$	6,0 %
2008	3,59 \$	58,15 \$	6,2 %
2009	3,77 \$	56,14 \$	6,7 %
2010	3,96 \$	54,56 \$	7,3 %
2011	4,12 \$	54,90 \$	7,5 %
2012	4,29 \$	55,03 \$	7,8 %
2013	4,60 \$	55,82 \$	8,2 %
2014	4,76 \$	57,49 \$	8,3 %
2015	5,02 \$	58,27 \$	8,6 %
2016	5,20 \$	58,35 \$	8,9 %
2017	5,39 \$	59,42 \$	9,1 %
2018	5,60 \$	63,21 \$	8,9 %
2019	5,88 \$	62,50 \$	9,4 %

Note: Taxes municipales moyennes calculées pour un lot moyen de 40 ha et une récolte moyenne estimée à 2,47 m³/ha/an en forêt privée.
Sources: Prix du bois: FPFQ. Années multiples. Statistiques de mise en marché du bois de la forêt privée du Québec.
Taxes foncières: Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Rôle d'évaluation foncière.

Au Québec, cet enjeu est d'autant plus critique que les forêts publiques, principales sources de concurrence des producteurs de bois sur terres privées, ne sont pas taxées. Ceci crée nécessairement un écart de compétitivité entre les deux modes de tenures forestières. La diminution de la rentabilité de la production de bois affecte le dynamisme des activités sylvicoles en forêt privée. Par conséquent, plusieurs municipalités rurales se privent ainsi de retombées liées à une plus grande mise en valeur des ressources des forêts privées.

Fort heureusement, des solutions sont à notre portée pour insuffler une dose de dynamisme aux activités forestières en forêt privée. En mars dernier, l'Assemblée nationale du Québec a adopté les modifications à la Loi sur la fiscalité municipale afin de permettre aux municipalités de miser sur la fiscalité pour accroître l'aménagement forestier et stimuler la mise en valeur des forêts privées. Les municipalités pourront dorénavant mettre de l'avant des incitatifs fiscaux pour une nouvelle catégorie d'immeubles forestiers. Nous reviendrons plus amplement sur ces nouvelles mesures et les raisons qui militent en faveur d'une adoption de celles-ci par les municipalités lors de notre prochaine infolettre.

Source: *Forêt de chez nous PLUS*, 1^{er} septembre 2020, vol.25, n° 9

du L'Information FORESTIER
Région de Québec

Publié par: Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Financement: Le Fonds d'aménagement forestier

Direction: Vincent Lévesque, ing.f.

Responsable de la rédaction: Caroline Houde, ing.f.

Collaboration: Martin Bélanger, ing.f., Thérèse Julien et Michel Paradis, tech.f.

Montage: Michel Greco

Impression: Hebdo Litho

Distribution: Aux propriétaires forestiers de la région de Québec

Tirage: 13 500 exemplaires

Dépôt légal: 3^e trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)

Poste-publications: Convention de la Poste-publications numéro 40032265
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2
Courriel: sprfq@upa.qc.ca